

## Depuis samedi, l'eau ne s'appelle plus Veolia

Au robinet, rien n'a changé, mais depuis ce week-end, l'eau s'est transformée en Régie malouine. Les nouveaux bureaux, à Paramé, ouvriront au public mercredi.



Jean-Luc Ohier, directeur de la Régie, a été désigné par les douze élus du conseil d'administration, dont Yvon Piednoir (à droite), le président.



L'accueil ouvrira au public à partir de mercredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45. Mais une permanence téléphonique est joignable depuis hier.

### Pourquoi ? Comment ?



Les bureaux et l'accueil de la Régie malouine de l'eau.

### Pourquoi la Ville passe-t-elle en régie ?

« Et pourquoi pas ? La délégation de service public est un mode de gestion. La gestion directe de l'eau par la Ville en est un autre », souligne Yvon Piednoir, adjoint chargé de la création de cette régie. « Un nouveau contrat signé avec Veolia, et nous avions les mains liées pendant dix ans. » Or, en 2014, le Syndicat des eaux de Beaufort devra lui aussi choisir son mode de gestion. « Nous nous mettons ainsi

en position de mieux négocier, notamment en ce qui concerne le prix d'achat de l'eau », explique René Couanau, le maire, dans une plaquette distribuée à 30 000 exemplaires dans les boîtes aux lettres.

### Comment s'est effectué le passage de témoin ?

« Il a fallu une année de réflexions, d'études et de travail, pour que la transition entre Veolia et la Régie malouine de l'eau se passe au mieux, poursuit Yvon Piednoir. Ce ne fut pas simple. Il a fallu tout créer. » Régler la sortie de contrat avec Veolia, trouver et aménager des locaux, assurer le financement, recruter le personnel sur le terrain, le directeur, l'agent comptable... Pour ce dernier, nous avons dû remonter jusqu'au ministère des Finances pour savoir comment faire, car si la régie est un organisme qui a sa propre responsabilité, elle est gérée par des élus.

### Qu'est-ce que cela change pour le consommateur ?

Les premières factures, établies par la Régie malouine, partiront courant mai. Mais les usagers recevront également une deuxième facture, établie par Veolia, en contrat avec la Ville pour l'assainissement jusqu'en 2020.

« Cette année sera un peu difficile, conçoit Yvon Piednoir, car il faut gérer ce qui a déjà été facturé ou pas avec Veolia. » Pour les problèmes de factures, de prélèvement, de mensualisation, d'abonnement... les usagers peuvent s'adresser à la Régie, en face de la station Leclerc, à Paramé. « Le site internet sera ouvert d'ici à une quinzaine de jours. »

### Comment est gérée la Régie malouine de l'eau ?

C'est un conseil d'administration qui prend les décisions. Il est composé de quatre associations de consommateurs, avec voix consultative. Et de douze élus issus du conseil municipal. Le président est Yvon Piednoir et les vice-présidents, Nicolas Belloir et Serge Besseiche. Ils voteront le budget, qui est cette année de 9 millions d'euros, les tarifs... Le directeur, Jean-Luc Ohier, désigné par les élus, et les salariés les appliqueront. Vingt-deux personnes ont été recrutées, à l'accueil clientèle, au relevé des compteurs, à la comptabilité, à la technique... Quinze travaillaient chez Veolia, « dans les mêmes conditions ».

### Est-ce que le prix de l'eau va baisser ?

La régie est autonome financièrement.

Mais ses recettes (les ventes d'eau) doivent être égales aux dépenses. « Notre objectif est de diminuer le prix de l'eau, mais déjà, cette année, les dépenses liées à la création de la régie pèsent lourds dans les finances. » Ensuite, la régie ne produit pas d'eau, elle l'achète au Syndicat de Beaufort, qui se la procure auprès de Veolia. « Quant au prix de l'abonnement, il est élevé, car la Ville compte de nombreux résidents secondaires et le réseau doit être dimensionné comme s'ils étaient présents à l'année. » Par contre, les frais de gestion, payés jusqu'à présent à Veolia, seront un plus pour la régie, qui n'a pas à réaliser de bénéfices.

Nadine PARIS.

Contact : Régie malouine de l'eau, 40, boulevard des Déportés. Tél. 02 99 20 35 00. Internet : www.rme.saint-malo.fr. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45, à partir de mercredi.

Lire page 9

## Les radioamateurs invités à la Tall ships race

Installés dans leur nouveau local, à la cité d'Alet, ils vont faire vivre la course des grands voiliers sur les ondes.



Le radio club a inauguré ses locaux samedi, à la Cité d'Alet. De nombreux élus étaient présents, pour assister à une démonstration en direct, micro en main.

L'Association des radioamateurs de la Côte d'Émeraude (Arace) a officiellement inauguré ses locaux. Logée dans le fort de la Cité d'Alet, grâce au soutien de la ville de Saint-Malo, elle jouit d'une situation privilégiée. Située en hauteur, elle domine la baie et peut émettre sur des très longues distances grâce à ses antennes fixées sur un pylône.

Le Radio-club ne s'adresse pas qu'à des spécialistes, il veut s'ouvrir au grand public. C'est déjà le cas lors de chaque Route du Rhum. Munis d'un indicatif spécial pour la transat (TMORDR), les radioamateurs reçoivent des appels du monde entier à un rythme effréné. Ils y répondent en se relayant 24 h sur 24, pendant dix jours.

### A bord d'Étoile Polaire

L'initiative va être renouvelée cet été, lors du départ de la Tall ships race à Saint-Malo. « Là encore, nous allons

activer un indicatif spécial, explique Yannick Blandin, le président de l'Arace. Il y aura aussi des conférences, et des personnalités de niveau international feront le déplacement. » Mieux encore, grâce aux démarches de Philippe Keltz, adjoint au maire, un radioamateur embarquera à bord d'Étoile Polaire, le vieux gréement qui portera les couleurs de Saint-Malo.

Tout au long des différentes étapes (Lisbonne, Cadix, La Corogne, Dublin), il partagera la vie de l'équipage et donnera des nouvelles de la course en direct, avec sa radio. « Les radioamateurs montrent là leur démarche humaniste, insiste Yannick Blandin. C'est le bon côté de la mondialisation. »

En effet, on compte environ 3 millions d'OM (le nom de code des radioamateurs) à travers le monde, dont 15 000 en France. Une grande communauté reliée par les ondes.

**756 000 €** La Ville a voté en conseil municipal, un emprunt de 756 000 €, pour financer l'achat du bâtiment, le

mettre aux normes handicapées et investir dans le matériel : serveurs, outils, ordinateurs, mobilier... La régie loue également sept camionnettes, dont cinq équipées en atelier et six véhicules.

## Justice

### Un an et demi de prison pour des violences

A la suite d'un différend, un homme d'une trentaine d'années, domicilié à Saint-Malo, a poussé dans un escalier un occupant du foyer de l'Amids la semaine dernière. La victime s'est cassée l'épaule. L'homme a été placé en garde à vue jeudi soir.

Déféré devant le procureur samedi matin, il a été incarcéré. Le prévenu a été jugé, hier, dans le cadre d'une comparution immédiate. Jimmy Le Jaouan a écopé d'un an de prison ferme auxquels s'ajoutent six mois ferme, son sursis ayant été révoqué.

## Saint-Malo en bref

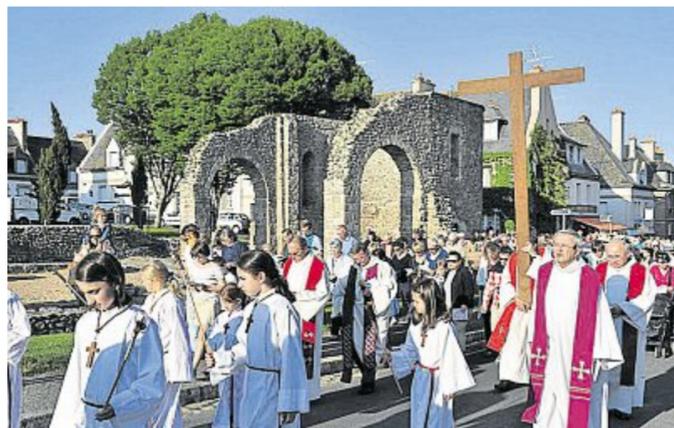
### Le Chemin de Croix des célébrations de Pâques

Ce Vendredi saint, les fidèles vont se retrouver pour le traditionnel Chemin de Croix en plein air. Ils viendront de toutes les paroisses de Saint-Malo. À 18 h 30, ce Chemin de Croix partira de l'église Sainte-Croix pour emprunter des rues de Saint-Servan et aller vers la cathédrale Saint-Pierre d'Alet, à la cité d'Alet, près du port de Solidor.

Par ailleurs, les célébrations de Pâques sont prévues aux horaires suivants. Jeudi 5 (Jeudi saint), à 19 h, célébration de la Cène, à la cathédrale Saint-Vincent, Paramé, Saint-Jean l'Évangéliste, Notre-Dame-des-Grèves.

Vendredi 6, à 18 h 30, Chemin de Croix, de l'église Sainte-Croix vers la cathédrale Saint-Pierre d'Alet. Samedi 7, à 21 h, Veillée Pascale à la cathédrale Saint-Vincent, Paramé, Saint-François Xavier, Sainte-Croix.

Dimanche 8, messes du jour de Pâques à la cathédrale (10 h et 11 h 30), à Notre-Dame-des-Grèves (10 h 45



Le Chemin de Croix partira vendredi, à 18 h 30, de l'église Sainte-Croix pour rejoindre la cité d'Alet.

et 18 h 30), à la chapelle Sainte-Anne-des-Grèves (9 h), à Saint-Croix (10 h 30), à la chapelle Saint-Louis (8 h 30), à Paramé (10 h 30),

à Rothéneuf (9 h 30), à Saint-Jean l'Évangéliste (9 h 30), à Saint-François Xavier (11 h), à Château-Malo (10 h).

Publicité

**PORTES OUVERTES AU CENTRE DE TRI**  
MERCREDI 4 AVRIL 2012 - De 14h à 17h

Découvrez le devenir de vos déchets recyclables au Centre de tri de Saint-Malo Agglomération (rue de la ville es cours - ZI Sud à Saint-Malo)

Renseignements : **N° Vert 0800 801 061**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE du lundi au vendredi, 8h30 - 17h15 / 13h45 - 17h30

**GRATUIT ET OUVERT À TOUS**